



CE QUE NOUS AVONS ENTENDU : CONCEPTION DURABLE ET PRODUCTION DE MATIÈRES PLASTIQUES

Depuis le 22 avril 2018, nous avons reçu **plus de 1 900 commentaires** par l'intermédiaire de PlaceSpeak et par courriel en réponse à notre consultation sur l'objectif zéro déchet de plastique au Canada. Voici ce que nous avons entendu sur la **conception durable et la production de matières plastiques!**



Voici les points que vous prenez en compte avant d'acheter des articles contenant du plastique ou fabriqués en plastique :

- La quantité d'emballage
- Les solutions de rechange disponibles et économiques
- La recyclabilité
- S'il s'agit d'un *souhait* ou d'un *besoin*

Voici vos impressions :

- Il y a peu de solutions de rechange à l'emballage plastique.
- La plupart des produits sont présentés dans des emballages superflus.

Voici vos propositions :

- Le gouvernement devrait mettre en place des réglementations, des interdictions, des taxes ou des normes pour réduire les emballages en plastique.
- L'industrie devrait participer à la recherche de solutions, en créant des solutions de rechange accessibles, économiques, avec du plastique écologique, de sorte que les produits puissent être recyclés et réutilisés, en se servant d'étiquettes claires, et en limitant au minimum la quantité d'emballage en plastique.
- La recherche et le développement devraient contribuer à l'élaboration de solutions.
- L'éducation et la sensibilisation peuvent inciter les gens à réduire, réutiliser et recycler davantage les plastiques.
- Le gouvernement devrait collaborer avec l'industrie pour réduire la production et la consommation de plastique en offrant des incitatifs financiers, en surveillant la conformité et en appliquant des mesures.
- Le gouvernement devrait définir des limites strictes sur les plastiques à usage unique ou non recyclables.

« LE GOUVERNEMENT PEUT RÉGULER LES ENTREPRISES D'EMBALLAGE POUR QU'ELLES SE CONFORMENT AUX RÈGLEMENTS DE RECYCLAGE. CES RÈGLEMENTS S'ASSURENT QUE LES FABRICANTS PUISSENT PAYER LES COÛTS ASSOCIÉS AU RETOUR DE CES MATIÈRES VERS UNE INSTALLATION CANADIENNE QUI LES RÉUTILISERA. » - DOUG

Votre point de vue est-il représenté ici? Si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore nous faire part de vos commentaires par courriel à l'adresse :

ec.plastiques-plastics.ec@canada.ca

Environnement et Changement climatique Canada vous remercie de votre rétroaction sur l'initiative ***Direction : zéro déchet de plastique au Canada.***